

LE PORTRAIT DE LÉON XIII.

245

pectabilité, que tant qu'il y aura dans notre pays un grand peintre ou un grand sculpteur, amoureux de la forme humaine, il y aura place auprès de lui pour un grand graveur. Le préjugé à cet endroit est si puissant chez nous que je n'oublierai de ma vie l'idée fixe qui poursuivait Delacroix de rencontrer le graveur, le vrai graveur, qui traduirait le dessin expressif de ses compositions. Mais, quand même la gravure au burin, se reconnaissant vaincue par la photographie, renoncerait à la reproduction des tableaux des peintres ou des groupes des statuaires, et abandonnerait à tout jamais cette lutte si intéressante pour tous les vrais amis de l'art, d'un homme de talent cherchant à s'approprier une œuvre de génie, la *Lutte de Jacob contre l'Ange*, — les portraits de M. Gaillard, et particulièrement son Léon XIII, sont là pour prouver que la gravure telle qu'il la comprend, avec toutes les ressources dont peut user un artiste pour produire dans sa dernière perfection l'image qu'il a créée, image supérieure à ce qu'eût pu donner le dessin du portraitiste ou la libre pointe de l'aquafortiste, cette gravure-là aura éternellement sa raison d'être, tant qu'il y aura un artiste pour la pratiquer et un amateur qui sache apprécier une œuvre d'art dans sa forme la plus accomplie.

PH. DE CHENNEVIÈRES.

